Fiche technique

Eyrless tab des

Pastilles linge désinfectantes

Lessive désinfectante en tablettes, pour le lavage du linge blanc et couleur grands teints. Sans phosphate et utilisable à toutes températures. Pour blanchisserie et collectivités, en eaux douces et dures. Convient également en milieu hospitalier pour son efficacité désinfectante mais également en hôtellerie et restauration pour son pouvoir blanchissant élevé. Bactéricide selon la norme EN 1276 (30 min, 40°C, 12 g/L) en conditions de propreté.

Mode d'emploi

Lavage en machine :
Lavage : 1 à 2 pastilles selon le degré de salissure.
Linge très sale / eau très dure : 3 pastilles.
LAVAGE À LA MAIN : 1 pastille pour 10 litres d'eau
Désinfection : 12 g/L pendant 30 minutes

Conditionnements

- Emballage : seau de 5Kg - (125 pastilles de 40 g).

Données techniques

- Aspect : pastille
- pH : à 1% : 10 - 11

Précautions

Ne pas laver les articles portant le symbole :
Respecter les indications de lavage et de température maximum pour chaque type de textile.
Eviter les projections oculaires
et le contact avec l'épiderme.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Corrosion cutanée - Catégorie 1B.
Lésions oculaires graves - Catégorie 1.

Produit biocide TP 2

Substances actives biocides : Acide peracétique généré in situ, CAS 79-21-0 : 1,5 % (m/m).

Date limite d'utilisation optimale :
36 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.
Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.
Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

10-07-2015 Ind. 4

Z.I. La Croix-St-Pierre - 19800 EYREIN - Tél. 05 55 27 65 27 - Fax 05 55 27 66 08
contact@eyrein-industrie.com - www.eyrein-industrie.com